

93.0015

126613

**Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la sécheresse
dans le Sahel (CILSS)**

**Service des Ressources en eau
Secrétariat Exécutif du CILSS
Ouagadougou - Burkina Faso**

CONTRIBUTION A L'ATELIER SUR :
"L'IMPACT DES SAVOIRS LOCAUX ET DES STRATEGIES
TRADITIONNELLES DE GESTION DES RESSOURCES
SUR LA PREVENTION OU LA REDUCTION DU
PROCESSUS DE DEGRADATION DES TERRES ET
DE DESERTIFICATION EN AFRIQUE"
LE CAIRE, 3-5 JANVIER 1994

Dr Ousmane Boureima

SOMMAIRE

	Pages
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE CLIMATIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYS SAHELIENS MEMBRES DU CILSS	2
III. TECHNIQUES ET STRATEGIES TRADITIONNELLES DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES ET LA DESERTIFICATION	4
IV. STRATEGIES DES ETATS SAHELIENS DE LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION	7
V. PERSPECTIVES	10

I. INTRODUCTION

Les populations (paysans et éleveurs) sahéliennes disposent, ici et là des connaissances et des stratégies transmises de génération en génération, qui leur permettaient d'être en équilibre avec les milieux qu'ils exploitent au plan agricole, forestier et pastoral. Cependant face au grand défi lancé par des sécheresses récurrentes il y a plus de deux décennies, sur le plan écologique et socio-économique, il y a lieu de se demander : quel est l'impact des techniques et stratégies traditionnelles sur les processus de dégradation des terres et mieux dans la lutte contre la désertification ?

Aussi, dans cet exposé, il sera évoqué les points suivants:

- contexte climatique, écologique et socio-économique des pays sahéliens membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse (CILSS) ;
- techniques et stratégies traditionnelles de prévention et de lutte contre la dégradation des terres et la désertification ;
- stratégies des Etats sahéliens de lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification ;
- perspective.

II. CONTEXTE CLIMATIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYS SAHELIENS MEMBRES DU CILSS

Les neufs (9) pays membres du CILSS (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) couvrent une superficie de 5,4 millions de km² ((fig 1). Ces pays sont traversées par les zones climatiques délimitées par des moyennes pluviométrique suivantes:

- sahara-sahélienne moins de 200 mm,
- sahélienne de 200 à 400 mm,
- soudano-sahélienne de 400 à 600 mm,
- soudanienne de 600 à 800 mm,
- soudano-guinéenne de 800 à 1200 mm.

Les précipitations qui tombent de 3 à 4 mois après une longue saison sèche, en climat sahélien se caractérisent par des grandes irrégularités inter-annuelles. Ainsi, des déficits pluviométriques annuels se traduisant par des sécheresses s'observent en différentes périodes au cours du siècle (tabl. 1). Toutefois la période de sécheresse qui a débuté à partir de 1968 et qui semble se poursuivre, bien qu'entrecoupée de phases plus ou moins humides se présente comme la plus sévère au cours de laquelle les isohyètes ont basculé sur près de 100 km au sud. Il s'en est suivi une destruction et/ou dégradation des ressources naturelles (eaux, sols, faunes, flores), des graves famines et un désastre économique pour les pays sahéliens. Ces situations ont été aggravées par une rapide croissance de la population sahélienne qui a doublé en 25 ans (1960 : 18 millions, 1985 : 36 millions) et s'estime actuellement

à plus de 40 millions d'habitants dont 55 % de jeunes de moins de 20 ans. La population urbaine a plus que quintuplé au cours de cette même période. Les productions agricoles ne couvrent plus les besoins des populations dont le PIB s'estime inférieur à 2 000 FF en moyenne. Aussi pour survivre dans ce contexte climatique rude exacerbé par une économie mondiale impitoyable pour les plus faibles (détérioration des termes de l'échange, poids de la dette, etc), les populations sahéliennes n'ont trouvé d'autre alternative qu'augmenter leurs pressions sur les ressources naturelles déjà fragilisées :

- coupe abusive de la couverture végétale pour les besoins d'énergie domestique, les bois de service, l'augmentation des superficie des champs, la nourriture des animaux, etc ;
- abattage des animaux sauvages pour des besoins commerciaux (dents d'éléphants, peau de caïmans, etc);
- appauvrissement et destruction des sols par des pratiques culturales parfois inadaptées, etc ;
- surcharge des zones de pâturages, etc.

Ces différents facteurs ont ainsi entraîné une dégradation sans précédent de l'environnement sahélien.

III. TECHNIQUES ET STRATEGIES TRADITIONNELLES DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES ET LA DESERTIFICATION

L'importante variation des conditions agro-climatiques et aussi des pratiques culturales en Afrique font qu'il existe des multiples techniques et stratégies traditionnelles en matière de lutte contre la dégradation des terres. Aussi, à défaut d'une étude exhaustive, il sera fait mention de quelques techniques presque pratiquées un peu partout :

a) La mise en jachère des terres :

Cette pratique consiste simplement à mettre en repos des sols appauvris par plusieurs années de cultures.

b) Le mulch pailleux

Le mulch pailleux ou paillage consiste à laisser dans le champs tout ou une partie des résidus de cultures.

c) L'association et la rotation des cultures

L'association des cultures est la réalisation simultanée de deux cultures ou plus sur la même parcelle. Les paysans utilisent traditionnellement cette technique pour diversifier et augmenter leur production. On associe en général mil/niébé ou sorgho/niébé.

La rotation des cultures est une succession, dans le temps des cultures ayant des impacts différents sur la protection des sols. Elle est pratiquée selon les circonstances du moment. L'ordre de rotation peut être : arachide-mil, arachide-sorgho, puis le champ est mis en jachère.

d) Les façons culturales

Il s'agit de l'ensemble des opérations agricoles ayant pour objet le travail de la terre au moyen d'instruments aratoires. Parmi les nombreuses façons culturales (références : 1 à 4) on peut citer : le labour à plat, le binage et le sarclage, le buttage, le billonnage, le "zaï", etc.

e) L'agroforesterie

Habituellement il est laissé et même entretenu dans les champs, les arbres et arbustes reconnus pour certaines qualités (bois d'oeuvre, médicaments, valeur nutritive des feuilles, rôle futilisant, etc).

f) L'agro-pastoralisme

Les populations nomades sont acceptées et même invitées pour s'installer dans les champs après la rentrée des récoltes. Cette occupation peut être plus ou moins longue selon les conditions de pâturages et d'accès à l'eau à proximité des champs.

g) La transhumance

Les populations pastorales des régions sahéliennes pratiquent cette activité pour permettre à leurs animaux d'accéder aux meilleurs pâturages. Néanmoins dans certains cas, elle permet aux animaux d'accéder aux salines, cas de la "cure salée" au Niger.

h) La gestion communautaire des terres et la pratique de l'entraide collective.

La conscience que les populations ont de la terre comme leur bien commun est une obligation morale pour les soins à y porter. Malheureusement, le relâchement des biens familiaux et la privatisation des terres ont émoussé cette conscience. De même les actions collectives et d'entraide de résistance aux calamités naturelles (sécheresse, famine, etc) ont également beaucoup reculé et actuellement de telles circonstances sont plutôt exploitées par les plus nantis au détriment des plus faibles.

Ces différentes mesures et techniques ainsi succinctement évoquées et destinées à la protection de la terre, l'ameublissement et fertilisation des sols, l'augmentation de la productivité et la biomasse, la diversification, la garantie de la subsistance collective etc, sont autant de stratégies traditionnelles visant le maintien de l'équilibre écologique et la survie dans ces zones arides aux conditions climatiques instables. Cependant, face aux sévères sécheresses récurrentes, à une rapide croissance démographique au changement des rapports sociaux, à l'introduction des nouvelles technologiques, aux interventions des Etats et des partenaires au développement et enfin au rôle

accru des forces du marché, plusieurs techniques traditionnelles sont menacées, certaines peu applicables, mais dans tous les cas elles ne pourront pas lever le défi lancé par les aléas climatiques et leurs conséquences au Sahel.

Aussi, il convient d'étudier et d'analyser les pertinences, les conditions d'adaptabilité et d'amélioration de ces diverses techniques et stratégies traditionnelles connues et déjà acceptées par les populations. Mais avant d'aborder ces propositions il paraît nécessaire d'évoquer très succinctement les stratégies de lutte contre la sécheresse développées par les Etats sahéliens, les acquis et les insuffisances.

IV. STRATEGIES DES ETATS SAHELIENS DE LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION

A l'inverse des stratégies traditionnelles, les stratégies des Etats sahéliens pour la lutte contre la sécheresse et la désertification ont véritablement vu le jour avec la grande crise de sécheresse des années 1970. Parmi les stratégies ainsi mises en place on peut citer :

- la création d'un organisme sous-régional, le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) en 1973, et qui est doté de deux institutions spécialisées : le Centre AGRHYMET (chargé des questions agro-météorologiques et hydrologiques) et l'INSAH (chargé de recherche agronomique et des questions de populations). Le Club du Sahel a

été également mis en place en 1976 pour épauler le CILSS dans ses relations avec les partenaires au développement ;

- la conception, l'élaboration et l'exécution de plusieurs projets et programmes nationaux et régionaux de développement et/ou de lutte contre la sécheresse et la désertification ;

- l'élaboration des outils, des techniques, des stratégies et des instruments juridiques et institutionnels de protection, de réhabilitation des ressources naturelles, et visant à promouvoir et à sécuriser la production agricole.

Cependant, malgré des acquis incontestables atteints par les Etats et le CILSS sur plusieurs aspects, il convient de relativiser les choses et de noter que dans ces démarches et actions plusieurs insuffisances et lacunes n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés vue des efforts consentis.

Aussi, on peut citer les faits suivants :

a) au niveau du CILSS :

Les efforts de réflexions, de définition et élaboration de stratégies n'ont pas toujours reçu l'écho attendu auprès des cadres techniques des Etats membres en vue de leur transmission, analyse et application par les acteurs au développement et/ou chargés de la lutte contre la sécheresse et la désertification. De même, de nombreuses actions (projets et programmes) de l'organisation n'étaient pas prévues dans les plans de développement et/ou de

lutte contre la sécheresse et la désertification, altérant par conséquent les impacts de ces actions au niveau des Etats. Enfin, il faut noter que le CILSS n'a pas pu mettre en place des programmes intégrés et multisectoriels d'où l'existence de multiples projets isolés dont les effets bien que positifs parfois, restent néanmoins difficilement perceptibles au niveau des Etats sahéliens caractérisés par la faible concertation entre les différents départements ministériels.

b) au niveau des Etats :

Le fait le plus marquant est l'appropriation par les Etats sahéliens, de plusieurs activités faisant partie intégrante des stratégies propres aux populations. Ainsi, il s'en est suivi une marginalisation des initiatives des populations rurales par exemple. Celles-ci sont quasi embrigadées dans des projets où leur participation se limite aux actions qu'on veuille bien leur confier moyennant quelques rétributions en nature généralement.

Le cas d'une région du massif du Fouta Djallon, explique bien de telles anomalies, où le projet plante des arbres le jour et les paysans dits bénéficiaires les arrachent le soir.

Par conséquent, pour pouvoir conduire des projets et programmes s'appuyant sur des technologies nouvelles ou innovées, mais très souvent peu adaptées aux conditions des milieux, des moyens financiers nécessaires deviennent considérables dépassant largement les propres moyens des Etats sahéliens qui se trouvent dans l'obligation de faire appel à une assistance extérieure. Naturellement les conditions particulières d'octroi de ces aides

bilatérales ou multilatérales n'ont généralement fait qu'alourdir la machine bureaucratique des Etats sans arriver à résoudre les grands problèmes des différents pays. Enfin, il paraît opportun de rappeler que les stratégies de développement (creusement de puits, barrages, création de coopérative, etc) se sont peu préoccupées ou peu intégrées, aux stratégies de lutte contre la sécheresse. Ainsi, des projets d'irrigation ont conduit à des effets négatifs sur l'environnement (salinisation des sols, maladies hydriques, épuisement de la ressources en eau, etc).

En conclusion, on peut affirmer que les stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification, déployées par les pouvoirs publics, n'ont pas pu et ne peuvent pas résoudre efficacement les énormes problèmes posés par les effets de la sécheresse et la désertification au Sahel, sans une participation effective des populations bénéficiaires et la prise en considération de leurs stratégies, qui ne peuvent être ignorées.

V. PERSPECTIVES

La stratégie régionale de lutte contre la désertification (SRLCD) du CILSS reposant sur le triptyque Homme-Economie-Ecologie demeurent plus que jamais d'actualité pour les Etats membres, qui doivent veiller à une mise en oeuvre effective de certains des six axes fondamentaux de cette stratégie, à savoir la participation des populations : engagement volontaire et organisé dans le cadre d'une approche globale et intégrée.

Dans ce contexte les nouvelles orientations et options des Etats et du CILSS devront conduire à la revitalisation des stratégies traditionnelles en les améliorant et en les adaptant aux conditions actuelles du Sahel et cela à la lumière des expériences vécues et des outils technologiques et sociaux disponibles. Par ailleurs, les Etats et leurs partenaires au développement doivent s'investir au maximum pour une meilleure adéquation entre stratégies de lutte contre la sécheresse et la désertification et stratégies et plans de développement dans ces zones arides et semi-arides, dont la complexité et la variabilité n'ont pas été toujours bien analysées et connues par nombre d'intervenants.

La Convention Internationale de lutte contre la Désertification (CID), issue du forum planétaire (la CNUED) doit offrir l'opportunité d'un engagement accru, mieux orienté et plus efficace face aux fléaux de la sécheresse et de la désertification qui minent les écosystèmes et ruinent les économies de nombreux pays dont ceux du Sahel.

Je vous remercie.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Lepene Marceau Rochette et al. (1958) - Le Sahel en lutte contre la désertification. Leçons d'expériences. Edition CILSS, PAC (Programme Allemand CILSS), GTZ.
2. Doro Thomas Toni, (1991) - La conservation des eaux et des sols au Sahel. L'expérience de la province du Yatenga (Burkina Faso) - Edition CILSS.
3. Armand Kassougué, Jean Solo et Tom Ponsioen, (1990) - Les techniques traditionnelles de conservations des eaux et des sols sur le plateau Dogon. IIED. Programme Réseau des zones arides - Dossier N° 23.
4. Dr N. S. Jodha (1990) - Lutte contre la sécheresse : les stratégies paysannes et leurs répercussions politiques. IIED - Programme réseau des zones arides. Dossier N° 21.
5. P. Lindskog et A. Mando (1991) - Les rapports entre les institutions de recherche et les ONG dans le domaine de la conservation des eaux et des sols au Burkina Faso - IIED - Programme réseaux des zones arides. Dossiers N° 39.

1600 -	- 1616-1617	Grosse crue du Niger puis 2 années sans pluies.
	- 1633	Djémé : sécheresse et famine pendant 3 ans.
	- 1640	Humide
	- 1680	Sécheresse.
	- 1693-1697	Sécheresse à Agadez "grève de la faim".
1700 -	- 1710	Humide.
	- 1721-1722	Sécheresse et famine "Alteq".
	- 1738-1756	Sécheresse à Arouane (Nord-Ouest de Tombouctou).
	- 1770	Humide.
	- 1790	Humide.
1800 -	- 1810	Humide.
	- 1820	Assèchement partiel du Lac Tchad.
1900 -	- 1893-1917	Abaissement des nappes de 3 à 4 m en Afrique Occidentale.
	- 1913	Sécheresse.
	- 1944	Sécheresse.
	- 1950	Humide.
	- 1972	Sécheresse.
	- 1982-1983	Sécheresse.
2000 -		
Années		

Tableau N° Alternance de périodes sèches et humides depuis le XVII siècle.

Figure 1 :

ETATS MEMBRES DU CILSS
Pluviométrie annuelle moyenne

